

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11964
5 février 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

1. A la suite des consultations qu'il a tenues le 2 février 1976 avec les membres du Conseil de sécurité à propos du télégramme daté du 28 janvier 1976 (S/11953), que lui avait adressé le Chef de l'Etat comorien, le Président du Conseil de sécurité a envoyé, le 2 février 1976, le télégramme suivant au Chef de l'Etat comorien :

"J'ai l'honneur de me référer à votre télégramme du 28 janvier 1976 [S/11953] demandant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil ont examiné votre demande et ont l'intention de tenir à ce sujet une réunion du Conseil au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mercredi 4 février 1976.

Le Gouvernement comorien, en tant que partie au différend examiné, peut, conformément à la pratique habituelle, souhaiter envoyer un représentant participer à la réunion sans droit de vote.

Permettez-moi de vous demander de me faire savoir dans les plus brefs délais si vous pouvez avoir un représentant présent à la réunion le mercredi 4 février et, dans l'affirmative, quand il arrivera à New York."

2. Le 4 février 1976, le Président a reçu du Chef de l'Etat comorien, en réponse, un télégramme conçu comme suit :

"Me référant votre télégramme du deux février 1976, j'ai l'honneur vous confirmer notre entretien téléphonique ce jour sur date séance jeudi. Vous informe arrivée Docteur Charif Sayyid Omar Mwinyi Baraka, Ambassadeur plénipotentiaire, désigné pour représenter Etat comorien au Conseil de sécurité. Il sera accompagné de Monsieur Sultan Chouzour, Haut Fonctionnaire comorien. Représentant désigné arrive New York quatre février par vol BA 501 à 13 h 35 en provenance de Londres. Serait reconnaissant aviser autorités américaines pour faciliter visas, entrée."